

Un monument almoravide: la grande-mosquée de Ceuta/Sabta (approche textuelle)

HALIMA FERHAT

L'actuel préside de Ceuta, sur l'emplacement de la grande cité médiévale de *Sabta*, ne saurait donner la moindre idée de son ancienne splendeur. Non seulement la cité a perdu ses monuments prestigieux dans la frénésie de l'occupation, mais beaucoup de sources essentielles de son histoire, écrites par les Sabtis eux-mêmes, demeurent introuvables¹. Comparée à des villes andalouses comme Cordoue, Séville ou Grenade, qui ont conservé des vestiges islamiques, Ceuta semble s'être débarrassé systématiquement de tout ce qui pourrait lui rappeler sa gloire, en devenant un camp retranché. L'indigence de l'archéologie et l'absence de documents précis sur l'ancien urbanisme nous réduit à des conjectures aussi fragiles que provisoires quant à l'aspect monumental de la cité². Le livre d'al-Anṣārī, *Iḥtiṣār al-Aḥbār*, éloge de patrie martyre de l'auteur, décrit certes un grand nombre de ces monuments, même si certains étaient déjà en ruine au moment de la rédaction de l'oeuvre³.

En attribuant à Ceuta mille mosquées al-Anṣārī a provoqué la suspicion des chercheurs qui ont tendance à douter du sérieux et de la valeur de ce témoignage, et ce, d'autant, que le chiffre "mille" qu'il avance fait penser davantage à une clause rituelle de style qu'au résultat d'un recensement systématique, peu vraisemblable à l'époque. La ville qui n'a jamais atteint les dimensions des deux capitales marocaines, Fès ou Marrakech, et dont la population est restée limitée, ne pouvait avoir contenu tant de temples, aussi modestes soient-ils. A l'époque almohade, Fès, en plein essor, aurait compté sept cent quatre vingt cinq mosquées (785) pendant que Marrakech n'aurait eu que quatre-vingt quatre (84)⁴. Or les deux cités étaient bien plus peuplées et plus étendues que Ceuta ne l'a jamais été au cours de toute son

¹ H. Ferhat, "Sabta, bilan bibliographique", *Hespéris-Tamuda*, 1989, pp. 163-181.

² P. Guichard, *Les Musulmans de Valence et la Reconquête*. Damas 1990-91.

³ Md. al-Anṣārī, *Iḥtiṣār al-Aḥbār*...Rabat 1969.

⁴ Ibn Abī Zar', *al-Anīs al-Muṭrib bi-Rawḍ al-Qirtās*. Rabat 1972, p. 47 qui donne un recensement fiscal datant du règne du calife almohade an-Nāṣir. Al-Djaznaī (Abū al-Ḥasan) *Zahrat al-Ās (La fleur du myrte traitant de la fondation de Fès)* trad. Bel. Alger 1923, p. 44 reprend le même document.

histoire. La ville a toujours manqué et d'espace et de ressources alimentaires et semble même avoir adopté une attitude ouvertement hostile à l'installation des immigrés⁵. Naturellement ces considérations ne sauraient être traduites en chiffres, les chroniqueurs procédant d'avantage par estimation emphatique que par enquêtes statistiques: la tradition attribuée à Cordoue à son apogée, trois mille huit cent mosquées que l'archéologie ne situe guère⁶.

Ces précautions prises, il faut reconnaître que, dès le début du XII^{ème} siècle, le nombre de mosquées dans la ville est particulièrement important comparé aux dimensions de la cité. La densité des lieux de culte est frappante; à cette même époque les chroniques ne citent que quelques rares mosquées dans la capitale de tout l'Empire, Marrakech. Celles qui sont mentionnées dans l'ouvrage de 'Iyād *Madāhib ḥukkām fī nawāzil al-aḥkām*⁷ comme repères topographiques et limites aux immeubles contestés, sont à la fois nombreuses et très proches les unes des autres. La même rue en comporte parfois deux et même trois. Malgré son chiffre symbolique, al-Anṣārī rend compte d'une réalité spécifique de sa patrie où les lieux de prière sont particulièrement abondants. L'auteur a certainement intégré dans ce chiffre les simples oratoires qui se trouvaient dans les nombreuses *rābiṭa*, *qaysarya*, cimetières, medersa et palais privés. Mais même en tenant compte de cette réserve, son chiffre demeure sujet à caution.

L'édification des lieux de prière et la constitution de *ḥabus* en faveur des pauvres, sont des oeuvres charitables qui ont eu la faveur des Sabtis, connus pour leur piété quelque peu pharisienne. ⁸En bâtissant des mosquées beaucoup de commerçants ont peut-être eu aussi le désir d'expié des péchés commis dans le cadre de leurs activités mercantiles.

Au cours du XI^{ème} siècle, début de la grande prospérité de la cité, une véritable vogue se manifeste chez les gens fortunés qui édifient des mosquées sans que les habitants en aient réellement besoin. Le simple orgueil municipal a dû également jouer son rôle dans cette mode et beaucoup de ces temples portent le nom de ceux qui les ont édifiés ou y ont enseigné. Souvent la même rue comprend deux et même trois lieux de culte: la rue Ibn 'Isā, principale artère de la ville en comprend plusieurs⁹.

Il est difficile de suivre l'histoire de la construction des mosquées dont beaucoup paraissent dater des Banū Ḥammūd. En 408 H. (1017-18) la mosquée dite de marchands de lin (*masǧid al-kattānīn*) est édiflée sur la tombe du prince 'Alī Ibn

⁵ H. Ferhat, *Sabta des origines jusqu'à 1306, vie et mort d'une cité*. Thèse de doctorat d'Etat. Paris, I, 1991, 2 vol. dactylographiés.

⁶ A. Maqqarī, *Azhār ar-Riyād fī Aḥbār 'Iyād*. Rabat, I, 1978, p. 272.

⁷ Qādī 'Iyād, *Madāhib al-Ḥukkām*. éd. Bencherifa, Beyrouth 1990.

⁸ *Sabta des origines...*, II, p. 516.

⁹ Ibn Qanfūd, *al-Fārisiyya fī aḥbār ad-Dawla al-Ḥaḥṣiyya*. Beyrouth 1968, p. 224.

Ḥammūd et le ministre grenadin, Ibn al-Ḥaṭīb la visite au XIV^{ème} siècle¹⁰. Au XVII^{ème} siècle l'ambassadeur marocain Ibn 'Uṭmān al-Maknasī demande au gouvernement espagnol de lui remettre la stèle funéraire du prince ḥammūdite. Ibn 'Uṭmān considèrerait cette stèle comme l'un des rares vestiges musulmans de Ceuta¹¹.

Dans le corpus de 'Iyād déjà cité, une dizaine de mosquées servent d'indications au scribe pour préciser les limites des biens recensés dont la mosquée de Zaglou qui voisine avec trois autres oratoires¹². Située près de *Ṣimaṭ al-'Uḍl*, en plein centre commercial, la mosquée de Zaglou a été dotée par Abū l-Qāsim al-'Azafi d'un "merveilleux" minaret ainsi que d'une bibliothèque¹³. Au XIV^{ème} siècle l'auteur anonyme de *al-Bulḡa* recense onze mosquées où des savants illustres donnent leurs cours. Dans les biographies de savants, on précise souvent la mosquée où les cours étaient donnés et la littérature biographique fournit une liste impressionnante d'édifices. Mais ces informations sont difficilement exploitables: d'un texte à l'autre la même mosquée peut être désignée sous des noms différents, nom du quartier (al-Mīna, Hajar, Sudan), celui du corps du métier, (marchands de lin¹⁴, savetiers¹⁵, marchands de paille¹⁶, fileurs¹⁷, dinandiers¹⁸, orfèvres) celui de son fondateur ou d'un savant célèbre qui y a enseigné. D'un siècle à l'autre le même édifice peut changer de nom et les textes ne permettent pas toujours de connaître ces changements. C'est ainsi que la mosquée dite Ibn Ḥabbaza est également connue sous le nom de "mosquée de Sardinia" ou de "Souiqa Sardinia"¹⁹. La mosquée-cathédrale de *rabad al-barrānī* semble être la même que celle qui porte le nom de Ibn 'Abd Ṣamad²⁰; celle des charpentiers (*ḥaššābūn*) pourrait bien être celle qui est désignée aussi sous le nom des *ḥaṭṭābūn* (marchands de bois)²¹. La

¹⁰ Maḏāhib, *op. cit.* 47; Ibn Ḥaṭīb, *Al-Iḥāta fī Aḥbār Ġarnaṭa*. Le Caire 1977, IV, p. 56.

¹¹ Ibn 'Uṭmān al-Miknāsī, *al-Iksīr fī fikāk al-Asīr*. Rabat 1965, p. 10. L'auteur donne une description de la cité au XVIII^{ème} siècle et précise que seuls "deux manars" subsistent de l'époque musulmane et sont pourvus de cloches. Il semble utiliser le terme dans le sens de minaret mais il est pratiquement impossible d'identifier ces manars (p.15). Les cloches de l'un de ces minarets ne sont utilisées qu'en cas de danger: peut-être s'agit-il de celui de la mosquée principale. L'autre minaret, sis dans le voisinage, pourrait être celui de la mosquée de Zaglou ou de la Medersa, qui étaient dans le même quartier. La *Rihla* de Ibn 'Uṭmān est le dernier témoignage important sur les anciens monuments de Ceuta.

¹² Maḏāhib, 47 fol v-51.

¹³ Ibn 'Abd al-Malik al-Murrākuṣī, *Ḍayl wa Takmila*, Beyrouth 1965, V, p. 137.

¹⁴ al-Bādisī, *Maqṣad*, Edition G. Colin, in *Archives Marocaines*, 1926, p. 134.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Bulḡat al-Umnyā wa Maqṣad al-Labīb*. Rabat 1985, p. 41.

¹⁷ *Bulḡa*, p. 134.

¹⁸ *Maqṣad*, p. 145.

¹⁹ *Ḍayl wa Takmila*. Beyrouth 1973, VI, p. 341.

²⁰ al-Qaṣṭāllī, *Tuḥfat al-Muḡtarib bi-Bilād al-Maḡrib*. Milagros de Abū Marwān al-Yuḥanisī. Ed. de la Granja, Madrid 1974, pp. 113-175.

²¹ *Ḍayl*, VIII, 539; Ibn Marzūq, *al-Musnad*, Edition M.J. Viguera, Madrid 1988, I, p. 143.

disparition totale de la cité musulmane et le manque de précision des textes, ne permettent pas de situer topographiquement ces édifices. Cependant un ensemble monumental se dégage autour de la Grande Mosquée avec la mosquée de Zaglou, elle même voisine de trois autres édifices dont la mosquée de *Simat al-'udūl*, celle de la *qaysarya*, celle de la medersa et celle de *rābitat Šayid*. Ce quartier de grand négoce est aussi celui des plus beaux monuments de la cité.

Le développement de la ville et l'augmentation de la population ont abouti à un changement: de modestes mosquées ont été promues au rang de mosquées-cathédrales. La mosquée de Zaglou, devient au cours du XIIème siècle, lieu de prière du vendredi et au XIVème elle est la deuxième en importance²². Les deux faubourgs ont également à cette date chacun une mosquée cathédrale²³.

Tous ces lieux de culte sont entretenus grâce aux revenus de biens *ḥabus* constitués en leur faveur. Les *fuqahā'* s'opposent à ce que des biens appartenant à une mosquée servent à l'entretien d'une autre. A Ceuta comme ailleurs ces biens consistent généralement en boutiques, *ḥammāms*, fours publics. La très forte densité des mosquées et l'immobilisation des biens pour leur entretien, a peut-être contribué à l'appauvrissement économique de la cité.

La mosquée cathédrale est le plus ancien temple de Ceuta et, si l'on en croit le témoignage d'al-Bakrī, elle aurait été une ancienne église transformée à la suite de l'occupation de la cité par les Musulmans²⁴. Située en bordure de la mer septentrionale, *Bahr Bassul*, elle subit de grandes transformations au cours du XIIème siècle. Le monument décrit par al-Bakrī²⁵ est déjà impressionnant: composé de cinq nefs et d'une cour qui renferme deux bassins; il est alimenté en eau grâce à une conduite qui le relie à la rivière Awyat, ce système de canalisation rappelle les installations antiques mais pourrait aussi bien être une innovation musulmane: une église n'a pas obligatoirement besoin d'être alimentée en eau à l'instar de la mosquée. La version d'al-Bakrī, si elle est avérée, pose le problème de l'islamisation de la cité: à quel moment et dans quelles conditions, la ville chrétienne²⁶, soumise par un traité en bonne et due forme, a-t-elle subi une si profonde et si totale conversion.

Le temple de la cité a été l'objet de soins attentifs de toutes les dynasties qui se sont succédées. S'il est difficile de savoir l'apport des Omayyades de Cordoue, il n'est pas exclu d'affirmer que le calife qui a annoncé solennellement l'occupation de la cité dans cette mosquée, fait construire les remparts, ait aussi embelli la mosquée.

²² Ibn 'Iyād. *Ta'rif bi l-Qadr 'Iyād* Rabat 1973. 3.

²³ *Milagros*, p. 175; al-Anṣārī, *Iḥtisār*, 132.

²⁴ Bakrī, *Kitāb al-Masālik wa al-Mamālik*. p. 202.

²⁵ H. Ferhat, "Un nouveau texte sur la mosquée de Ceuta", *Hesp. Tamuda*, 1986, 3.

²⁶ Sur le légendaire comte Julien, seigneur de Ceuta et "complice" du passage des Arabes en al-Andalus, *cfr. Sabta des origines...* I. 49.

Les Banū Ḥammūd, les Bargwaṭa, leurs lieutenants et successeurs, y ont apporté des modifications. L'installation du pouvoir almoravide à Ceuta est marquée par de grandes transformations de la cité, devenue le port le plus important de l'Empire des Lamtūna sur la rive méridionale de la Méditerranée.

Cette mosquée est pourtant fort ancienne et elle est bien antérieure à l'occupation andalouse qui a propulsé Ceuta dans les chroniques: c'est dans ce monument que la première prière solennelle au nom du calife de Cordoue a été prononcée. A cette même époque, le *faqīh* al-Ḥuṣānī, transfuge de Kairouan, a rectifié la *qibla* qui était située trop à l'ouest²⁷, ce qui indique peut-être que la mosquée était encore fort modeste. Les Banū Hammūd ont embelli le monument. Le *minbar* qu'ils ont installé en 408 H. (1017-18) subsistait encore au XIV^e siècle. Sa hauteur inhabituelle continue à intriguer les chercheurs: composé de douze degrés ou douze marches, il dépasse tous les minbars connus jusque là²⁸. La construction de cet ouvrage devait être particulièrement soigné au moment de la prise de Ceuta par les Portugais le *minbar* des Banū Hammūd était encore utilisé apparemment sans avoir subi la moindre détérioration ou changement. La *maqṣūra* datée de 428 H. (1034), oeuvre de la même dynastie²⁹, a "une forme originale" qu'al-Ansārī ne précise pas. Cet édicule à l'intérieur de la mosquée était-il un signe des prétentions califales des Banū Ḥammūd³⁰?

Ibn Ḥaldūn, considère la *maqṣūra* comme l'un des insignes du pouvoir suprême au même titre que l'émission de la monnaie³¹. Pourtant à l'époque d'Iyāḍ, le cadī et ses émules dénoncent la mode des *maqṣūra*, édifiées dans les mosquées par des particuliers désireux de se réserver un espace marquant ainsi leur statut social et évitant de se mêler à la masse des croyants³². Par ailleurs de modestes mosquées rurales, sises dans des campagnes perdues, sont également pourvues de *maqṣūra*. L'abus de ces édifices dans les mosquées de Ceuta a provoqué une série de mesures juridiques qui interdisent aux particuliers de poursuivre de telles pratiques et ordonnent la destruction de celles qui ont déjà été installées³³.

²⁷ 'Iyāḍ, *Tartīb al-Madārik*. Rabat, 1976-1983, VI, pp. 131-132; Aḥmad Baba, *Nayl al-Ibtihāḡ*, Le Caire 1351 H. II, 212. R. Brunshvig, "Un aspect de la littérature historico-géographique de l'Islam", *Mélanges Gaudrefroy-Demombynes*. Le Caire 1935-45, pp. 147-148.

²⁸ *Iḥtiṣār*, p. 130; Ibn 'Idārī, *Bayān al-Muḡrib*, Beyrouth 1967, VI, p. 58. H. Terrasse, *Aspect monumental.. op cit.* Cette hauteur paraît plus banale si l'on compare le minbar de Ceuta et celui (almoravide) de Marrakech qui ne fait pas moins de neuf degrés. Cfr. G. Deverdun et Ch. Allan, "Le minaret almoravide de la mosquée Ben Youssef à Marrakech", *Hespéris-Tamuda*, 1961, p. 102.

²⁹ Ibn Abbār, *al-Mocham. op. cit.*, p. 54; *Barnamaḡ al-Tuḡībī*. Tunis 1982, p. 76.

³⁰ L'usage des *maqṣūra* privées semble avoir pris une grande ampleur; le cadī 'Iyāḍ dénonce avec véhémence ces abus. (*Madāhib*, p. 309).

³¹ Ibn Ḥaldūn, *Discours sur l'Histoire*; I, p. 476; L. Golvin, *Essai sur l'architecture religieuse*. Paris 1979, IV, 135, E.I. 2.648.

³² *Madāhib*, pp. 306-7-8.

³³ Tādīlī, *Taṣawwuf ilā Riḡāl at-Taṣawwuf*. Rabat 1984, (biographie d'Abū Madian: le saint se retire dans la *maqṣūra* d'une mosquée de village).

Pourvu de *minbar* et de *maqṣūra*, le noyau le plus ancien de la grande mosquée n'a pas subi de modifications lors des agrandissements successifs. L'ancienneté des premières constructions islamiques leur confère une sacralité qui va au delà de la simple fonction religieuse; le respect dont on entoure ces premiers noyaux traduit souvent un orgueil chez les néo-musulmans désireux de rattacher leur propre histoire à la plus haute époque islamique possible. C'est ainsi que beaucoup de mosquées au Maroc conservent pieusement les parties vétustes, tout en procédant à des restaurations, agrandissements et embellissements divers³⁴

La mosquée principale de Ceuta subit d'importants agrandissements au lendemain de l'occupation almoravide. La situation de la mosquée en plein centre commercial et le manque de terrain, occupé par des boutiques, a posé aux *fuqahā'* --dont Ibn Ruṣd l'Ainé-- un problème épineux: celui de l'expropriation et de l'annulation des *ḥabus* constitués. Les travaux entrepris pour agrandir la mosquée sous les règnes de Yūsuf Ibn Tašfin et de son successeur ont été enregistrés par un grand nombre de chroniques, ce qui dénote l'importance de ces opérations. Les chantiers, supervisés par le cadī Muḥammad Ibn 'Īsā, sont terminés en 491H (1097-98). La mosquée s'étend alors "jusqu'à la mer". Le monument se trouve agrandi des deux tiers et doté de la principale nef, la nef centrale³⁵. Ces agrandissements s'avèrent apparemment insuffisants: quelques années plus tard 'Alī Ibn Yūsuf confie au cadī 'Iyāḍ le soin d'ajouter de nouvelles parties à l'édifice³⁶. Dans l'ensemble, ces travaux durent de 491 H. au moins jusqu'au moins de safar 510 H. (Juin-Juillet 1116) soit vingt ans. Le *balāt* central, dont la beauté a frappé les contemporains et parmi eux, le fils de 'Iyāḍ, n'a guère été remanié et al-Anṣārī le considère comme unique dans tout le Maghreb. Il en est de même de la nef centrale (*al-balāt al-kabīr*). Les premières transformations avaient touché la partie méridionale sur le rivage du *Baḥr Bassul*. La deuxième série des travaux a concerné la partie occidentale. Cette fois l'existence de boutiques et de maisons appartenant à des particuliers, a soulevé un grave problème juridique: l'expropriation pour cause d'utilité publique est rare en Islam qui respecte les de titres propriété. Ibn Ruṣd et plusieurs autres grands *fuqahā'* ont essayé de trouver une solution juridique qui, tout en se basant sur des textes canoniques, permette l'expropriation et l'annulation des biens *ḥabus*. Les arguments avancés prennent en ligne de compte l'augmentation de la population de la cité. Cet

³⁴ H. Ferhat et H. Triki. "Āsafī, ar-Ribāt wa al-Madīna. contribution à l'histoire de la cité" *Actes du colloque de Safī*. Mai 1989. Après les travaux d'embellissement entrepris par les Almohades et les Mérinides, certaines mosquées ont gardé des parties grossièrement bâties en bois: c'est le cas de la mosquée de Safī, de celle d'Aghmat et de Tiṭ; les ouvrages de Ibn al-Ḥaṭīb, en particulier *Miyār al-Iḥtiyār* et *Nuḥūdāt al-ḡirāb* sont les meilleurs témoignages sur ces monuments.

³⁵ *Tarīḥ*, VIII, p. 200; 'Iyāḍ, *Ġunya*. Tunis 1978. Biographie N° I. p. 99; *Bayān*, IV, p. 58; *al-Hulal al-Mawṣiyya*. Rabat 1936, p. 72.

³⁶ *Ta'rīf*, pp. 10-11 et note 58; Ibn Ruṣd, *Fatāwa*. Beyrouth 1987, I. pp. 262-263.

essor démographique aurait rendu les locaux anciens insuffisants. Mais les séjours fréquents et longs des souverains almoravides à Ceuta, ne devaient pas être étrangers au désir de doter la ville d'une mosquée monumentale. Les Almohades ne semblent pas avoir modifié ou remanié l'édifice élevé par leurs ennemis.

La *fatwā* d'Ibn Rušd a fait date dans le fiqh marocain et a servi de référence et de précédent dans les affaires d'expropriation pour raison de bien public. Au XVI^{ème} siècle, al-Wanšarisi dans son monumental corpus de fatwas, utilise précisément le cas de la mosquée de Ceuta pour justifier l'expropriation et l'annulation des *habus*, non seulement pour des raisons religieuses mais aussi dans l'intérêt commun dont la construction des routes et des chemins³⁷.

La description d'al-Anšārī s'appliquerait donc à cette mosquée-cathédrale du XII^{ème} siècle: monument de vingt deux nefs, ornés de "vitreaux diversement colorés, reliés entre eux par du plomb", de fontaines, de colonnes de marbre, etc. Oeuvre de 'Alī Ibn Yūsuf, la mosquée "se distingue de toutes celles du Maghreb par sa nef centrale, à l'architecture imposante et au toit élevé"³⁸. Mais al-Anšārī reste dans le vague quant à l'histoire de cette mosquée. "Nous avons déjà donné de cette mosquée une description exhaustive, avec les dates et les informations nécessaires dans l'une de nos oeuvres *Buğyat al-sami*" poursuit-il³⁹. Le chroniqueur portugais Azurara, faisant le récit de l'occupation de la ville et de la transformation de la mosquée en église, signale l'importance du monument et son splendide carrelage⁴⁰.

Monument almoravide impressionnant la mosquée de Ceuta n'a pas subi de transformations similaires à celles que les Almohades ont introduites à Fès ou à Marrakech. Les Almoravides avaient déjà conservé pieusement le noyau ancien. La perfection de l'oeuvre accomplie à Ceuta lui a assuré la survie: l'édifice décrit par al-Anšārī au début du XV^{ème} siècle, correspond bien à celui que les deux premiers souverains almoravides avaient réalisé. La mosquée de Ceuta semble bien avoir été le plus beau monument almoravide jamais réalisé.

La partie almoravide de la mosquée de Tlemcen pourrait donner une idée de ce superbe monument. Les deux cours avec leurs deux puits, sont signalés dans un texte du début du XIII^{ème} siècle, véritable règlement administratif de la mosquée. Douze employés permanents et dûment salariés sont attachés au service de la mosquée. Une permanence est assurée car le temple reste ouvert à ceux qui préfèrent passer leur nuit en prières. Les muezzins sont chargés du nettoyage bi-hebdomadaire qui a lieu le lundi et le vendredi. Des gardiens assurent le maintien de l'ordre: ils doivent interdire le port des armes, les crachats, la mendicité, les cercles des conteurs. Pendant les heures d'affluence, particulièrement le vendredi et les derniers

³⁷ al-Wanšarīsī, *al-Miy'ār al-Muğrib*. Rabat 1981-83, (XIII vol.), I, p. 244.

³⁸ *Iḥtišār*, pp. 130-35.

³⁹ Traduction de M. Turki in *Hespéris-Tamuda*, 1982-83, p. 130.

⁴⁰ Zurara, *Chroniques de Comtes Eannes de Azurara*. Paris 1933, pp. 78-79.

jours du mois de ramadan pendant lesquels des veillées religieuses attirent un grand nombre d'habitants des deux sexes, ils doivent être encore plus vigilants.

Les nombreuses portes de la mosquée sont fermées en dehors des heures de prière, mises à part trois d'entre elles: la porte réservée au cadī qui rend la justice dans le temple, celle réservée au service funéraire située au Sud-Est et qui donne directement sur les cimetières, enfin celle qui permet aux étudiants d'accéder aux cours. Des *umanā'* "veillent sur les réserves d'huile dont la consommation est très surveillée". Le nombre et l'emplacement des lampes allumées selon le moment de la nuit est strictement contrôlé par ces *umanā'* dont l'un semble spécialement chargé de l'éclairage. Le texte régleme l'eau d'une manière parcimonieuse: les deux puits sont soigneusement fermés à clé et seules certaines catégories prévues peuvent avoir accès à cette eau réservée aux orants. Ces précisions sont en contradiction avec l'information d'al-Bakrī. Les canalisations qui amenaient l'eau à la mosquée ont disparu et seule l'eau de puits est disponible.

Tribunal, lieu de cours, centre des cérémonies religieuses et de réunions, la mosquée de Ceuta est, avant la création des medersa et des différentes *rābiṭa*, le haut lieu de la vie culturelle tout autant que politique et communautaire. Lieu des proclamations politiques, on y lit les messages envoyés par le souverain et l'invocation du nom du calife dans le sermon du vendredi est l'insigne de la légitimation du pouvoir. Avant l'établissement du *mawlid* par Abū al-Qāsim al-'Azafī, au milieu du XIII^{ème} siècle, la mosquée connaît une grande affluence le vingt-septième jour du ramadan et le jour de 'Āšūrā'. A cette dernière occasion le nombre de femmes est tel qu'on doit dresser, à leur intention, des tentes dans la partie septentrionale de la mosquée car les deux ailes qui leur sont habituellement réservées s'avèrent insuffisantes.

Ce document, précis et tâillon, prévoit la distribution des muezzins dans les différentes nefs pour que les orants puissent les entendre étant donné les dimensions du monument.

Cette mosquée possède une riche bibliothèque, formée de deux sections dont la plus importante est située près de *Bāb al-Šawāšūn* et qui était encore considérable au XVI^{ème} siècle. Le nombre d'ouvrages et la grande variété de disciplines en font la plus célèbre après celle de la medersa. L'éloge de *al-Iḥtišār* est confirmé par les informations contenues dans certaines biographies: de grands savants du XVI^{ème} siècle se glorifient d'avoir été "conservateur" (*nāzir*) de cette bibliothèque⁴¹.

La mosquée de Ceuta semble avoir été le monument le plus prestigieux réalisé par les Almoravides et qui devait dépasser en beauté la mosquée de Tlemcen, oeuvre de la même dynastie, qui continue à faire l'admiration de tous. Aucun texte ne célèbre pourtant les travaux accomplis à Tlemcen contrairement à ce qui s'est passé pour la cité du Détroit.

⁴¹ *Bulğa*, p. 31. *Iḥtišār*, p. 132.

Ville importante intellectuellement, économiquement et stratégiquement, Ceuta a joui d'une faveur particulière auprès des Almoravides qui n'ont pas hésité à dépenser de véritables fortunes pour embellir sa mosquée tout en gardant les parties les plus belles dues à leurs prédécesseurs dont le *minbar*, le minaret et la *maqṣūra*.

Au lendemain de la prise de la ville par les Portugais, une messe solennelle fût célébrée dans le temple devenu cathédrale, et les infants y furent armés chevaliers⁴².

⁴² Azurara. *Chroniques*, *op. cit.*